

Nombre de membres  
en exercice :  
13

Membres présents :  
13

Membre excusé  
avec procuration  
0

Membres excusés  
0

Membre absent  
0

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
Séance du jeudi 23 avril 2026

dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le vingt-trois avril de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Présidente

### **Présents : 13**

Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Valérie MEYER, Mme Béatrice LORRAIN, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Martine KOEBERLE, M. Eddy WAESELYNCK, M. Jean-Marc FAESCH, Mme Josiane FORÊT, Mme Danielle GRUMET, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Julie KAUFFMANN-HAYME, M. Fernand THUET

**Excusé avec procuration : 0**

**Excusé : 0**

**Absent : 0**

## **POINT SPÉCIFIQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **10. Approbation du Budget Primitif 2026 – Budget Principal**

Il est rappelé que, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 17 mars 1997, ce budget est voté par **nature**, le niveau de vote étant le **chapitre** pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Conformément à la délibération prise par le Conseil d'Administration le 2 décembre 2021, ce budget est présenté selon le référentiel budgétaire et comptable M57.

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en séance ordinaire le 12 février 2026, le budget primitif 2026 est arrêté comme suit :

	Budget 2025	<b>Budget 2026</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	11 421 €	<b>11 420,28 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	123 700 €	<b>103 700,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	135 121 €	<b>115 120,28 €</b>

.../...

## A. La Section de Fonctionnement

### A1 : Les Dépenses

Libellé	Budget 2025	Budget 2026
<b>011 - Charges à caractère général dont :</b>	4 250	<b>4 250 €</b>
60612 – énergie électricité	300	<b>300 €</b>
60628 – autres fournitures non stockées	200	<b>200 €</b>
6064 fournitures administratives	100	<b>100 €</b>
6061 multirisques	600	<b>600 €</b>
6182 documentation générale et technique	650	<b>650 €</b>
6184 organismes de formation	200	<b>200 €</b>
6234 réceptions	500	<b>500 €</b>
6236 catalogues et imprimés	400	<b>400 €</b>
6288 autres services extérieurs	1 300	<b>1 300 €</b>
<b>012 - Charges de personnel</b>	95 000	<b>75 000 €</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante dont :</b>	24 950	<b>23 950 €</b>
65133 secours d'urgence	21 550	<b>19 550 €</b>
65134 aides	3 000	<b>4 000 €</b>
6541 créances admises en non-valeur	400	<b>400 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles (673 titres annulés sur exercices antérieurs)</b>	500	<b>500 €</b>
<b>TOTAL</b>	123 700	<b>103 700 €</b>

.../...

## A2 : Les Recettes

Libellé	Budget 2025	Budget 2026
<b>74 dotations et participations</b> (74748 participation commune)	95 000	<b>70 000 €</b>
<b>75 autres produits de gestion courante</b> (756 libéralités reçues)	5 000	<b>9 500 €</b>
<b>77 produits spécifiques</b> (773 mandats annulés sur exercices antérieurs)	571	<b>455,54 €</b>
<b>002 résultat de fonctionnement reporté</b>	23 129	<b>23 744,46 €</b>
<b>TOTAL</b>	123 700	<b>103 700 €</b>

Les dons sont estimés à 9.500 €, compte tenu de la prise en charge d'un don exceptionnel de 5.000 €, déjà intervenu.

La subvention communale, principale ressource du Budget Principal, revient à un niveau plus traditionnel. Elle s'élevait à 95.000 € en 2025 pour tenir compte des nouveaux coefficients de mise à disposition du personnel de la ville au CCAS, plus importants que précédemment, et du rattrapage des mois de novembre et décembre 2024, sur l'exercice 2025.

### B. La Section d'Investissement

La reprise de l'excédent 2025 (11.420,28 € / compte 001) permet d'inscrire une dépense prévisionnelle pour l'acquisition d'un logiciel (article 2051).

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de voter le budget primitif principal 2026 tel que présenté,
- d'autoriser Madame la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
  - o Fonctionnement : 7,5 %,
  - o Investissement : 7,5 %,
- de constituer les provisions de manière semi-budgétaire,
- de ne déclarer aucun article spécialisé.

Délibéré comme dessus,  
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 23 avril 2026

La Présidente :



Catherine MATHIEU-BECHT